

COUR SUPREME

**CABINET
DU
PRESIDENT**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

DECISION N° 2024-168 /P-CS

**Fixant le calendrier des audiences de la Section
Administrative de la Cour Suprême pour l'année 2025.**

LE PRESIDENT DE LA COUR SUPREME

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2016-046 du 23 septembre 2016 portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Suprême et la procédure suivie devant elle ;

Vu le Décret n° 2022-0312/PT-RM du 02 juin 2022, portant nomination du Président de la Cour Suprême ;

Vu la délibération du bureau de la Cour Suprême ;

D E C I D E :

Article 1er : Le calendrier des audiences de la section administrative pour l'année 2025 est fixé comme suit :

NUMERO D'ORDRE	DATES	CHAMBRE
1	09 janvier 2025	Chambre Contentieuse
2	23 janvier 2025	Chambre Contentieuse
3	06 février 2025	Chambre Contentieuse
4	20 février 2025	Chambre Contentieuse
5	06 mars 2025	Chambre Contentieuse
6	20 mars 2025	Chambre Contentieuse
7	03 avril 2025	Chambre Contentieuse
8	17 avril 2025	Chambre Contentieuse

9	30 avril 2025(mercredi)	Chambre Contentieuse
10	15 mai 2025	Chambre Contentieuse
11	29 mai 2025	Chambre Contentieuse
12	05 juin 2025	Chambre Contentieuse
13	19 juin 2025	Chambre Contentieuse
14	03 juillet 2025	Chambre Contentieuse
15	31 juillet 2025	Chambre Contentieuse
16	21 août 2025	Chambre Contentieuse
17	18 septembre 2025	Chambre Contentieuse
18	02 octobre 2024	Chambre Contentieuse
19	16 octobre 2025	Chambre Contentieuse
20	30 octobre 2025	Chambre Contentieuse
21	13 novembre 2025	Chambre Contentieuse
22	27 novembre 2025	Chambre Contentieuse
23	11 décembre 2025	Chambre Contentieuse
24	24 décembre 2025 (mercredi)	Chambre Contentieuse

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.-

Ampliations :

Vice-président.....1
Ts les Présidents de Section.....3
PG-CS.....1
Secrétaire Général.....1
Greffier en Chef.....1
Chrono..... 1

Fait à Bamako, le 12 Décembre 2024

Le Président



Dr Fatoma THERA

Officier de l'Ordre National